

# Concours National de la Résistance et de la Déportation 2025-2026

DOSSIER RÉALISÉ PAR LE COMITÉ CREUSOIS DU PRIX DE LA RÉSISTANCE

## **«La fin de la Shoah et de l' Univers Concentrationnaire nazi. Survivre - Témoigner – Juger (1944-1948)»**

L'univers concentrationnaire nazi (p2)

Survivre après les camps (p3)

Un survivant de la Shoah (p3)

Trois retours en Creuse (p5)

Témoigner (p9)

Serments de Buchenwald et de Mauthausen (p9)

L'Art et l'écriture peuvent aider au témoignage (p12)

Amicales et associations d'anciens déportés (p 14)

Entretenir la mémoire (p16)

Juger (p18)

Nuremberg, «crimes contre l'humanité» «génocide» (p18)

Notes Biographiques des personnes ayant témoigné (p20)

Glossaire ... (p 24)

Pour réaliser ce document le Comité Creusois a rassemblé différents témoignages. Les notes biographiques donnent une liste alphabétique de ces témoins avec une petite explication sur leur vie.

Certains mots, certaines abréviations sont suivis d'une \*, vous les retrouverez dans le Glossaire, par ordre alphabétique, pour une explication des termes.

# L'univers concentrationnaire nazi

Dès ses débuts, dans les premiers mois de **1933**, le régime nazi met en place des camps de concentration : la détention de masse a pour but de briser toute opposition.



Double clôture électrifiée  
du camp Auschwitz I.

Les innovations techniques de la seconde révolution industrielle facilitent l'implantation et la surveillance de vastes lieux d'enfermement.

Leur gestion est confiée aux S.S., sorte de soldats politiques imprégnés de l'idéologie nazie.

Les détenus sont soumis sans relâche au travail forcé. En dehors de toute légalité, sans pitié et impunément, les S.S. se livrent sur eux à des sévices violents et à des homicides.

A chaque nouvelle étape de la politique hitlérienne correspond un nouveau développement du système concentrationnaire.

A Dachau, seul camp ouvert continûment de 1939 à 1945, vont s'ajouter d'autres camps organisés de façon à pouvoir connaître à tout moment une expansion.

Bientôt des ressortissants étrangers y rejoignent les détenus allemands : Autrichiens anti-nazis et Tchèques des Sudètes en 1938 puis, à partir de 1939, ressortissants des pays occupés par les troupes allemandes.

Le 1<sup>er</sup> septembre 1939 les camps de concentration nazis comptaient 21.400 prisonniers ; le 5 janvier 1945, ils étaient 714.211, répartis dans plus de 500 lieux de détention.



A la fin de 1941, le système concentrationnaire nazi passe de la mort de masse à l'extermination de masse. Les mécanismes essentiels du génocide des Juifs d'Europe – au début créés pour d'autres qu'eux – étaient en place. Chaque jour, plusieurs milliers d'êtres humains sont assassinés dans les centres de mise à mort.

Après la défaite de l'Allemagne nazie viendra l'heure du jugement des responsables. Pour la première fois dans l'Histoire, un **tribunal international** est créé.

L'ampleur des crimes commis nécessitera de recourir à des notions inédites en droit : «crime contre l'humanité» et «génocide».

# Survivre après les camps

## Un survivant de la Shoah

Shoah signifie Catastrophe en hébreu. En fait, maintenant, la Shoah désigne l'entreprise d'extermination systématique du peuple juif par les nazis.

En 1942, le gouvernement nazi demande au gouvernement de Vichy de lui livrer des juifs vivant sur son territoire. En effet, à partir des premières rafles, les juifs sont nombreux à fuir la zone occupée\* pour la zone « libre\* ».

Pour répondre à cette demande, les autorités de Vichy organisent des rafles de juifs transférés ensuite sous l'autorité nazie.

En Creuse, le 26 août 1942, une rafle, organisée dans tout le département, permet d'arrêter 91 personnes, juifs étrangers (hommes, femmes et beaucoup d'enfants).



Tous sont conduits par la gendarmerie française au centre de regroupement provisoire de Boussac, établi au bois de Croze, dans une ancienne cartoucherie.

Mais le Préfet, Jacques Henry, libère quelques familles dont les pères, bien qu'allemands, se sont engagés pour défendre la France en 1940. Finalement, c'est 52 personnes qui sont déportées vers le camp d'internement de Drancy, via Nexon,

puis vers Auschwitz. C'est le convoi 26.

En effet, même si la Creuse a été une terre d'accueil pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, cela n'a pas empêché des déportations. Sur plus de 3.000 juifs accueillis en Creuse, 206 ont été déportés, et seulement 15 sont revenus. Comme le montre ce dernier chiffre, les juifs revenant de la Déportation sont une infime minorité.

Henri Wolf (page 20), 15 ans, est raflé avec sa famille, le 26 août 1942, près de Saint-Hilaire-le-Château. Parmi les «creusois» du convoi 26, seuls trois jeunes reviendront.

Henri Wolf est rapatrié en France au printemps 1945.

Il arrive à Paris, à l'hôtel Lutétia\* et c'est là qu'il apprend que sa mère a été gazée le jour même de son arrivée à Auschwitz et que son père est mort.



Pour lui, comme pour beaucoup de survivants de la shoah, le retour est particulièrement difficile.

Henri Wolf a témoigné de son retour, à différents moments, dans différents Bulletins de l'ARSVHC :

*«...Je me souviens de ce néant que furent les 1 000 jours passés là-bas. De cet univers qui engloutissait les êtres et les âmes. Du froid, de la faim, de la peur, des cris, des coups. Un univers où tout était irréel...*

*...Le 25 avril 1945 a vu la fin de mon voyage vers la mort...Pour la plupart d'entre nous le retour a été un calvaire...Nous sommes revenus désespérés, malades... En rentrant nous pensions retrouver une identité... Nous avons été confrontés à une société incrédule, inapte*

à nous comprendre. Personne n'était prêt à écouter l'indicible, l'inracontable, l'inimaginable. Alors pendant des années nous n'avons pas parlé.»

« ....2 500 juifs seulement sont rentrés, pour la plupart très jeunes... un tout petit nombre a retrouvé une famille. Les autres, désemparés, sans famille, malades, sans ressources... Nous pensions renouer avec le passé. Malheureusement personne ne nous attendait. Seulement la solitude. Nous n'avons pas parlé ... Nous nous sommes regroupés pour retrouver chaleur, amitié, fraternité. Nous avons formé un clan. »

L'absence de sa famille le laisse isolé, désemparé, il part pour Israël. En 1947 il est blessé à la bataille de Jérusalem et revient en France en 1948.

Il continue à témoigner, mais plutôt sur le retour à la vie, la renaissance au sein d'un nouveau foyer: « Nous avons rencontré des jeunes filles qui nous ont aimé, qui nous ont réappris la tendresse, qui nous ont donné des enfants qui nous ont réappris à vivre... Nos enfants sont notre revanche à nous les survivants. Ils ne nous ont pas exterminés. Nous avons fondé une famille... mais mes frères de misère font toujours partie de ma vie. Une partie de nos vies reste à jamais dans les plaines d'Auschwitz. Nous refusons qu'Auschwitz, cette blessure, cette malédiction où fut profanée l'humanité soit oubliée. Nous racontons l'holocauste dans les lycées, les universités, nous accompagnons des professeurs à Auschwitz. Nous ne voulons pas nous taire. »

SOURCE : Bulletins N° 6 (août 1996), 17 et 38 (septembre 2005) de l'ARSVHC.

La famille Wolf est  
inscrite sur ce mur  
inauguré le 24 juillet  
2024





## Trois retours en Creuse

Survivre à la libération des camps est souvent un moment difficile. La vie dans les camps a épuisé les corps et le retour à une vie «normale» est souvent une épreuve «physique». En voici trois exemples :

**André Reix** (page 18) raconte, en septembre 2003, dans une petite brochure son expérience, vécue à partir d'avril 1945.

Portail d'entrée de Buchenwald, avec la devise «Jedem das Seine», «À chacun son dû»



Arrêté près de Bourgneuf, en juillet 1944, il se retrouve à Buchenwald sous le matricule 81682, travaille à la carrière

puis il est envoyé à Langenstein où les déportés doivent creuser un tunnel. Le travail exténuant, les rations alimentaires dérisoires, les punitions multiples épuisent les corps.

Fin mars 1945 il se retrouve au revier (infirmerie).

*« Je suis très maigre et je ne tiens plus debout... Les SS évacuent le camp avec les déportés valides....Ceux qui restent (dont je suis) sont rassemblés dans une baraque ceinturée de barbelés électrifiés, sans eau, sans nourriture.*

*Dans la nuit nous entendons des rafales de mitraillettes. Au matin les gardiens ont disparu. Nous arrivons à quitter la baraque grâce à des portes en bois posées sur les barbelés électrifiés.*

*Nous sommes enfin libres ! Mais dans quel état !*

*Nous n'avons ni nourriture, ni eau. Nous mangeons ce que nous trouvons : des pissenlits, des feuilles, de l'herbe. Et nous attendons...*

*Les Américains arrivent quelques jours plus tard. Ils nous évacuent en ambulance vers un hôpital de campagne...*

*Lavé, désinfecté, habillé d'une chemise, couché dans un lit de camp, je me trouve dans une chambre de quatorze...*

*Les jours suivants sont réservés aux soins : radios, comprimés, élixir contre la dysenterie. On soigne mon pied car j'avais marché sur une pointe.*

*Les Américains organisent notre rapatriement : cent kilomètres par route et par voie ferrée. Transportés dans un centre de regroupement avec les prisonniers de guerre, nous sommes accueillis avec beaucoup de gentillesse. Ils nous offrent un steak de cheval, des frites. Mais les crises de dysenterie se multiplient. De plus j'ai le ver solitaire.*

*Nous partons en camion, de nuit, car la guerre n'est pas terminée. Je suis terriblement malade pendant tout le trajet. Au petit matin, nous arrivons enfin dans une gare. Je suis à bout de force !!!*

*Une infirmière américaine me transporte à l'hôpital civil le plus proche et me demande mon nom et mon adresse. Je refuse... je pense être au bout du voyage. Je suis le seul français dans une chambre de russes. Une femme distribue de la nourriture à tous, sauf à moi, disant aux autres : « Français, demain kapout ! » L'infirmière américaine m'apporte deux oranges. Mais je ne peux rien absorber, je vomis. Elle fait venir un pasteur afin qu'il me donne les derniers sacrements.*

*Le lendemain (nous devons être fin avril), je suis toujours là, à attendre. Un prisonnier de guerre allemand (en fait le gestionnaire de l'hôpital) entre dans la chambre. Surpris de voir un français dans cet état, il fait venir une infirmière allemande à mon chevet. Toutes les deux heures, elle me fait boire et manger de la purée à la crème. Je mange mais je vomis systématiquement. Le KG qui vient régulièrement me voir est optimiste : «... il t'en reste toujours quelque chose».*

*Je me rétablis tout doucement. Le prisonnier est parti, rapatrié. Je ne saurai jamais son nom.*

*Je suis transféré dans un autre hôpital mieux équipé, à côté de Magdeburg.*

*Le 18 juin 1945... je suis rapatrié par avion à Paris et admis à l'hôpital Tenon. »*

Revenu en Creuse, il faudra un long séjour au sanatorium de Sainte-Feyre, pour qu'André Reix retrouve une vie normale.

**Albert Marchand** (page18) raconte son retour en France dans un petit livre, réalisé en juillet 2017, par le Conseil Départemental de la Creuse, « Mémoires de 3 déportés creusois ». Albert Marchand est fait prisonnier en juillet 1944, près du Compeix, en combattant un détachement de la Brigade Jesser\* entrée en Creuse pour anéantir les Maquis. Il a 16 ans. Il hérite du matricule 81703 à Buchenwald.

Mi avril il est évacué par wagons vers le camp de Flossenbürg d'où les déportés, doivent partir à pied, sans but précis semble-t-il, mais encadrés par des SS... jusqu'à ce que leur colonne rencontre des blindés américains.

*« La plupart des SS périrent sous les balles américaines.*

*Nous étions enfin libres mais à quel prix.... Nous n'étions plus que 500 environ alors que nous*

Les déportés doivent partir à pied, sans but précis mais encadrés par des SS...



*étions partis de Buchenwald à sans doute 5 000 !!*

*Nous étions près du village de Pösing.*

*Avec plusieurs camarades français et belges, nous entrons dans une ferme... Sur le fourneau chauffait une grande casserole de lait et une autre qui contenait des pommes de terre. Ce fut la meilleure purée de notre vie...*

*Le lendemain, nous tuions le cochon et nous avons fait un magnifique repas.... Mais dans l'état de malnutrition où nous étions (nous pesions en moyenne de 35 à 40 kilogrammes) nous fûmes tous atteints de dysenterie particulièrement tenace...*

*Au bout d'une huitaine de jours, les troupes françaises du Général Leclerc nous embarquèrent en camions bâchés... puis départ pour la France par le train... Il nous fallut cinq jours pour atteindre Sarrebrück où un médecin major, ex prisonnier de guerre, me fit descendre pour raison sanitaire. J'avais contracté une grave bronchopneumonie lors de l'évacuation en camions bâchés et j'étais dans un état d'extrême faiblesse. Avec plusieurs camarades dans le même cas nous sommes hospitalisés... Très bien soignés nous repartons vers la France trois semaines après... J'arrivai à Paris le 1<sup>er</sup> juin 1945.*

*Après un bref séjour à l'hôtel Lutetia\*, je suis arrivé à Guéret le 4 juin 1945 et j'ai eu la chance de retrouver ma famille comme je l'avais laissée. J'imagine mal ce que cela aurait pu être si je m'étais trouvé dans la situation de la plupart des jeunes juifs dont toute la famille avait disparu.*

*J'étais faible : je pesais une trentaine de kilos... je suis resté pratiquement un mois dans ma chambre, ne désirant voir personne en dehors de mes parents.*

*J'avais faim. Ma mère, la pauvre femme, n'arrivait pas à me rassasier. Je mangeais à toute heure : le jour comme la nuit. J'engraisais, chose inimaginable, d'un kilo par jour...*

*Il était nécessaire que je reprenne une vie normale... J'avais le Brevet, donc j'ai intégré, en seconde, le Lycée de Garçons de Guéret qui n'avait pas encore été baptisé Pierre Bourdan....*

*J'ai eu mon Bac 1<sup>ère</sup> partie avec mention assez bien... Me trouver avec des jeunes de mon âge me permettait d'oublier un peu les durs moments passés en camp de concentration...*

*L'année suivante j'ai été très malade (problèmes digestifs)... Mes parents ne pouvaient plus prendre mes études en charge... J'ai été embauché en qualité d'auxiliaire à la Préfecture de la Creuse. Tout en travaillant j'ai continué d'étudier et j'ai eu mon bac philo en juin 1949. »*

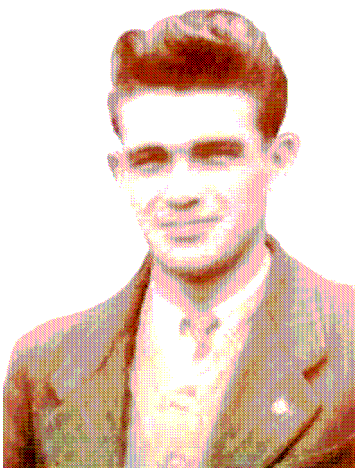


Photo prise au lycée en 1947

*Albert Marchand s'est marié, a eu trois filles, mais, toute sa vie, il aura des problèmes de santé.*

**Isidore Canova** (page 17) raconte lui aussi son retour en France dans le même petit livre : « Mémoires de 3 déportés creusois ».

Isidore Canova est enrôlé dans un chantier de jeunesse\* en octobre 1942 (pour ses 20 ans) puis, en mai 1943, il est envoyé de force au STO\*. Après une permission, il refuse de repartir et rejoint la Résistance. Il est vite arrêté et se retrouve à Dachau en juin 1944 avec le matricule 72440.

En avril 1945, il se retrouve au Revier (infirmerie).

*« J'avais de la fièvre, des diarrhées. En plus j'avais reçu un coup dans les testicules qui étaient très enflés... J'ai été opéré avec une grande plaie qui montait sur l'abdomen... La plaie qui était désinfectée avec de l'essence suppurait. J'attendais la mort.*

*Les Américains sont arrivés le 29 avril... Les SS s'étaient enfuis avec un groupe de 400 ou 500 prisonniers valides, à pied, sur la route...*

*Les Américains nous ont vaccinés contre le typhus et ont déchargé des camions de nourriture. Mais les médecins français, arrivés avec des ambulances, nous disaient de ne pas trop manger...*

*J'ai été évacué par ambulance dans un hôpital sur l'île de Mainau...Je pesais 45 kg. On a recousu ma plaie...Les médecins ont trouvé que j'avais les poumons pris par la tuberculose...On m'a envoyé au sanatorium « Alsace » en Forêt Noire. L'Armée a fait venir ma mère et mon oncle pour me rendre visite.*



*J'ai eu une permission de deux mois pour rentrer en France, à condition que je revienne car je n'étais pas complètement guéri....*

*Je suis resté trois ans en sanatorium, pris en charge par l'Armée... Je suis rentré définitivement en France à l'automne 1948. J'avais 26 ans. J'avais retrouvé mon poids de 80 kg....*

*Je me suis marié en 1955. A cause de l'opération faite à Dachau, nous n'avons pas pu avoir d'enfants. »*



Inscription, en haut de la grille d'entrée du camp de Dachau., «Arbeit macht frei», «Le travail rend libre».



# Témoigner

## Serments de Buchenwald et de Mauthausen

A la libération des camps de Buchenwald et de Mauthausen les prisonniers survivants prononcent un serment pour tenter de préserver la mémoire et de préparer l'avenir sur des valeurs d'égalité, de tolérance, de solidarité et de paix.

### Buchenwald

Le 19 avril 1945, les 21.000 déportés rescapés se réunissent sur la place d'appel du camp pour faire tous ensemble le serment à tous les camarades morts que leur martyr ne sera jamais oublié, et qu'ensemble, jusqu'au bout, les survivants combattront pour la construction d'un monde de fraternité, de paix et de liberté. Le texte est lu dans plusieurs langues



Place d'appel de Buchenwald

*« Nous, les détenus de Buchenwald, nous sommes venus aujourd'hui pour honorer les 51.000 prisonniers assassinés à Buchenwald et dans les kommandos extérieurs par les brutes nazies et leurs complices.*

*51.000 des nôtres ont été fusillés, pendus, écrasés, frappés à mort, étouffés, noyés et tués par piqûres.*

*51.000 pères, frères, fils sont morts d'une mort pleine de souffrance, parce qu'ils ont lutté contre le régime des assassins fascistes.*

*51.000 mères, épouses et des centaines de milliers d'enfants accusent.*

*Nous, qui sommes restés en vie et qui sommes des témoins de la brutalité nazie, avons regardé avec une rage impuissante, la mort de nos camarades. Si quelque chose nous a aidé à survivre, c'était l'idée que le jour de la justice arriverait.*

**AUJOURD'HUI, NOUS SOMMES LIBRES**

*Nous remercions les armées alliées, les Américains, les Anglais, les Soviétiques et toutes les armées de Libération qui luttent pour la Paix et la vie du monde entier.*

*Nous rendons hommage au grand ami des antifascistes de tous les pays, à l'organisateur et initiateur de la lutte pour un monde nouveau, que fut F.D. Roosevelt. Honneur à son souvenir.*

*Nous, ceux de Buchenwald, Russes, Français, Polonais, Slovaques et Allemands, Espagnols, Italiens et Autrichiens, Belges et Hollandais, Luxembourgeois, Roumains, Yougoslaves et Hongrois, nous avons lutté en commun contre les SS, contre les criminels nazis, pour notre libération.*

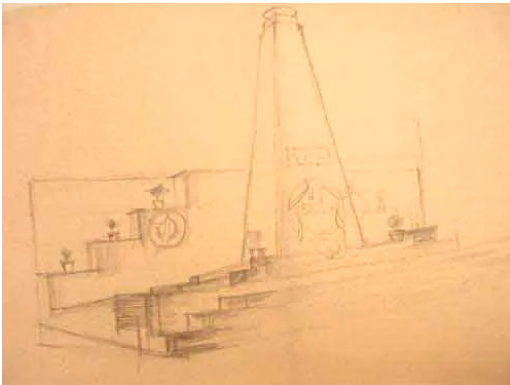
*Une pensée nous anime : NOTRE CAUSE EST JUSTE, LA VICTOIRE SERA NOTRE*

*Nous avons mené en beaucoup de langues, la même lutte dure et impitoyable. Cette lutte a exigé beaucoup de victimes et elle n'est pas encore terminée.*

*Les drapeaux flottent encore et les assassins de nos camarades sont encore en vie. Nos tortionnaires sadiques sont encore en liberté. C'est pour ça que nous jurons, sur ces lieux de crimes fascistes, devant le monde entier, que nous abandonnerons seulement la lutte quand le dernier des responsables sera condamné devant le tribunal de toutes les Nations. L'écrasement définitif du nazisme est notre tâche.*

**NOTRE IDEAL EST LA CONSTRUCTION D'UN MONDE NOUVEAU DANS LA PAIX ET LA LIBERTE.**

*Nous le devons à nos camarades tués et à leurs familles. Levez vos mains et jurez pour démontrer que vous êtes prêts à la lutte. »*



Ce serment s'est tenu devant un «obélisque», fabriqué par des prisonniers dans les ateliers du camp.

Voici le dessin qu'en a fait Paul Goyard.

Le nombre entouré d'une couronne de lauriers, 51 000, figurait le nombre supposé de morts.

Cet obélisque est le premier monument pour les morts des camps de concentration de Buchenwald,

## **Mauthausen**

Les SS quittent le camp le 4 mai 1945, remplacés par des supplétifs de la Volksturm\*.

Les Américains entrent dans le camp le 5 mai et reviennent en force le 7 mai.

Fin mars, le camp comprenait 82 000 détenus, dont : 22 000 Soviétiques, 19 000 Polonais, 15 000 juifs, 7 000 Allemands-Autrichiens, 4 600 Français, 3 800 Italiens, 3 400 Yougoslaves, 2 000 Espagnols, 1 300 Tchécoslovaques...

Cette répartition explique sans doute que le Serment de Mauthausen soit un appel à la solidarité internationale, prononcé en 12 langues. La cérémonie se tient sur la place d'appel le 16 mai, et c'est Émile VALLEY qui lit ce serment en français.

*« Voici ouvertes les portes d'un des camps les plus durs et les plus sanglants, celui de Mauthausen. Dans toutes les directions de l'horizon, nous retournons dans des pays libres et affranchis du fascisme.*

*Les prisonniers libérés, hier encore menacés de mort par la main des bourreaux du monstrueux nazisme, remercient du fond de leur cœur les armées alliées victorieuses, pour leur libération et saluent tous les peuples à l'appel de leur liberté retrouvée.*

*Le séjour de longues années dans les camps nous a convaincus de la valeur de la fraternité humaine. Fidèles à cet idéal, nous faisons le serment solidaire et d'un commun accord, de continuer la lutte contre l'impérialisme et les excitations nationalistes. Ainsi que par l'effort*

*commun de tous les peuples, le monde fut libéré de la menace de la suprématie hitlérienne, ainsi il nous faut considérer cette liberté reconquise, comme un bien commun à tous les peuples.*

*La paix et la liberté sont la garantie du bonheur des peuples et l'édification du monde sur de nouvelles bases de justice sociale et nationale est le seul chemin pour la collaboration pacifique des États et des peuples.*

*Nous voulons, après avoir obtenu notre liberté et celle de notre nation, garder le souvenir de la solidarité internationale du camp et en tirer la leçon suivante :*

*Nous suivons un chemin commun, le chemin de la compréhension réciproque, le chemin de la collaboration à la grande œuvre de l'édification d'un monde nouveau, libre et juste pour tous.*

*Nous nous souviendrons toujours des immenses sacrifices sanglants de toutes les nations qui ont permis de gagner ce monde nouveau. En souvenir de tout le sang répandu par tous les peuples, en souvenir des millions de nos frères assassinés par le fascisme nazi, nous jurons de ne jamais quitter ce chemin.*

*Sur les bases sûres de la fraternité internationale, nous voulons construire le plus beau monument qu'il nous sera possible d'ériger aux soldats tombés pour la liberté :*

*Le Monde de l'Homme libre !*

*Nous nous adressons au monde entier par cet appel : aidez-nous en cette tâche.*

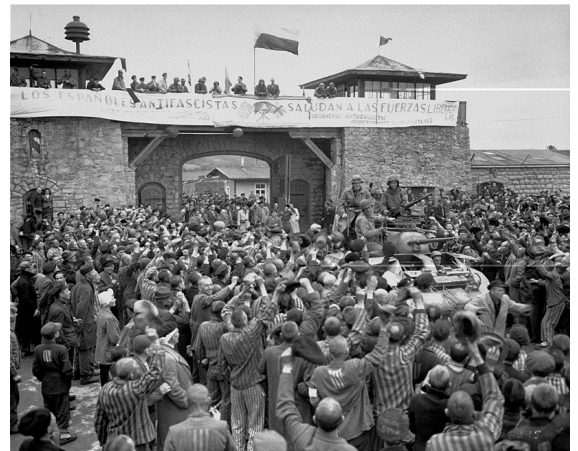
*Vive la Solidarité internationale !*

*Vive la Liberté ! »*



En mai 1942

Porte d'entrée du Camp de Mauthausen



Le 6 mai 1945

Ces déclarations sont une marque de courage et un regard vers l'avenir. Le fascisme, l'antisémitisme, le racisme et la haine de l'autre sont des fléaux pour l'humanité, voilà ce que «crient» ces déclarations.

Elles donnent aussi une «mission» aux survivants : témoigner pour que chacun sache et pour que les responsables soient connus et soient jugés.

Source : Wikipédia ; Association française Buchenwald, Dora et Kommandos ; Amicale de Mauthausen.

## L'art et l'écriture peuvent aider au témoignage

Les déportés qui survivent deviennent des témoins. Pourtant se réinsérer dans la société n'est pas toujours simple. La «culpabilité d'être vivant» est vive chez certains. La certitude de ne pas être cru en empêche beaucoup de parler. D'ailleurs l'accueil fait aux rescapés ne les incite pas toujours à parler.

### **Boris Taslitzky** (page 19)

En 1940, Boris Taslitzky est un peintre confirmé. Il est arrêté le 13 novembre 1941 à Aubusson, à cause d'un de ses dessins fait pour le «Travailleur de la Creuse», journal clandestin dont le premier numéro paraît en janvier 1941. Il connaît de nombreuses prisons françaises avant d'arriver à Buchenwald, le 6 août 1944, et de devenir le matricule 69022.

Il revient à Paris le 2 mai 1945 dans l'un des derniers convois français de rapatriement partis de Buchenwald. Il n'est pas vraiment pressé de rentrer car il se doute que sa mère a été tuée à Auschwitz et craint d'avoir perdu son atelier de la rue Campagne-Première.

Il retrouve ses amis peintres, avec lesquels un malaise s'installe :

*«Il m'ont fait une réception à la Closerie des Lilas. Ils m'ont dit : «Et maintenant, qu'est ce que tu vas faire ?» J'ai dit : «Maintenant, je vais cracher ce que j'ai vécu, je vais peindre Buchenwald et les prisons françaises.» Ils m'ont dit : «Oh, écoute, fous – nous la paix, c'est fini tout ça. Il fait beau, les marronniers sont en fleur, fait l'amour.»*

*Je dois dire que j'ai été extrêmement choqué. Il faut dire que je me croyais revenu à un état normal. Physiquement j'étais pas mal. Mais dans la tête, je me suis aperçu que ça n'allait pas. Il y a une chose dont il faut se rendre compte : quand après une aventure comme ça, on arrive près de huit mois après, on est de trop.»*

Cette impression «d'être de trop» correspond peut-être à une réalité.



Ainsi la toile ci-contre, «Le Petit camp de Buchenwald», œuvre de Taslitzky, a été achetée par l'Etat et exposée immédiatement par Jean Cassou, à la création, en 1947, du Musée national d'art moderne de Paris.

Mais, depuis, elle n'a été sortie des caves que pour une exposition consacrée à Boris Taslitzky, au Centre Pompidou, en mars et mai 2022 !!

En fait Boris Taslitzky parvient à faire et à ramener quelque deux

cents dessins qui témoignent de la vie des camps.

Selon son propre témoignage : «...Le don de papier était organisé, il s'agissait de verso vierge des circulaires S.S. Je recevais les crayons de la même façon. J'ai également eu une bouteille d'encre de Chine, volée au bureau S.S. Mes dessins représentent donc une œuvre collective....»

Jeunes français venant  
d'arriver à Buchenwald

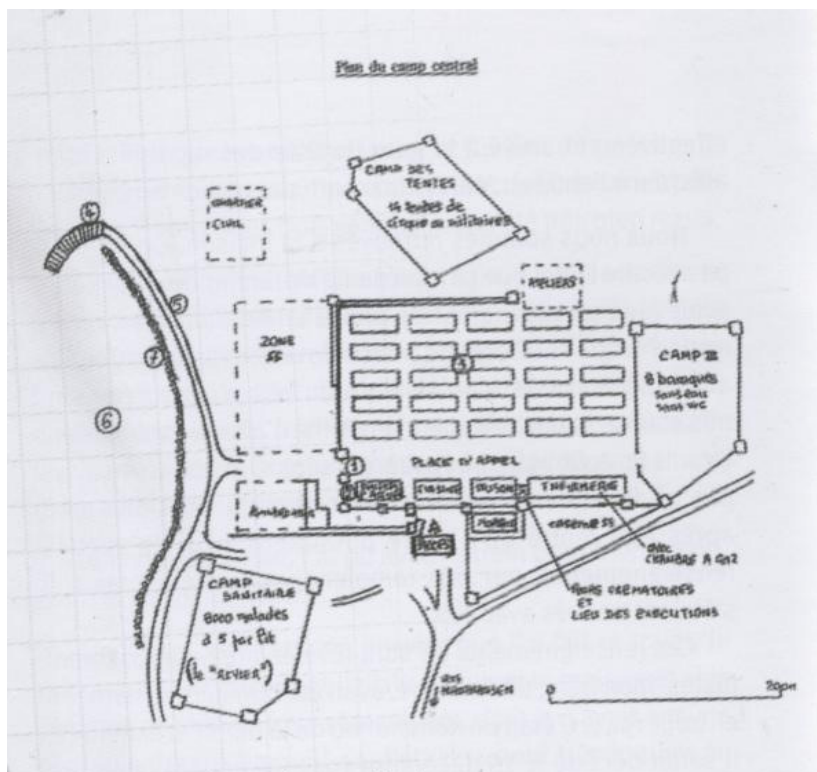




**Simon Lauvergnat** (page17) refuse de partir au STO\* en juillet 1943. Le 1<sup>er</sup> février 1944 il est arrêté, à Budelière, avec son père et un frère, par la Gestapo\*. Il arrive à Mauthausen en avril 1944 et devient le matricule 62658.

Devant l'inimaginable «vie quotidienne» dans les camps, il n'a qu'une idée : «*Faut pas que ça s'oublie. Il faut que je tienne pour raconter*»

Alors, avec du papier de sac de ciment et de la ficelle, il fabrique un petit livret sur lequel il prend des notes. Il arrive même à faire un plan et en respectant l'échelle !



Mais le retour de Simon Lauvergnat est difficile : « *Malgré le très grand plaisir de retrouver la famille, il y avait un grand vide. Mon père et mon frère n'étaient pas rentrés... Depuis fin août 1944, où j'avais été séparé d'eux, je ne savais rien... Ce n'est que quelques mois après mon retour qu'il a été possible d'avoir de vagues renseignements... Mon frère, très malade, avait été transféré... dans un Kommando très dur...Il serait mort le 16 décembre 1944. Mon père... serait décédé le 6 avril 1945 à la suite d'une opération d'extermination...* »

Malgré sa détresse il témoigne, avec ses camarades anciens déportés, dans les écoles creusoises. Mais, dans la famille, il ne parle jamais des moments vécus dans les camps. Il a attendu 54 ans (1999) pour commencer à écrire ce qu'il avait vécu, pour ses enfants et ses petits-enfants. Grâce à son «compagnon», le livret fabriqué en cachette pendant la déportation, il a retrouvé les moindres détails. Aussi, malgré le temps, son témoignage est exceptionnel de précision.

Source : Wikipédia ; Mémoires de 3 déportés creusois.

# Amicales et Associations d'Anciens Déportés

## Nombreuses amicales dès 1945

Les amicales ou associations d'anciens déportés représentent le souvenir de presque tous les camps. Elles ont joué un rôle important, dès le retour des camps, pour aider ces hommes et ces femmes sortis de l'enfer à se reconstruire. Elles ont permis aux anciens déportés de conserver un lien entre eux, de maintenir le souvenir de l'univers concentrationnaire et de ce qu'ils y avaient vécu ensemble. Ces associations leur permirent aussi de confronter leurs expériences respectives.

Elles entreprirent aussi des actions pour leur venir en aide : il ne faut pas oublier que beaucoup de ces déportés n'avaient, bien souvent, plus de moyens de subsistance (parfois même plus de domicile) et il fallait donc les aider dans le domaine social mais aussi dans le domaine médical, l'état de santé de presque tous étant lamentable.

Les associations permirent aussi de se faire reconnaître par les pouvoirs publics afin de bénéficier des droits accordés par le Ministère des Prisonniers Déportés et Réfugiés, ce qui constituaient les droits à réparation. Le rôle des associations et amicales fut aussi de maintenir le souvenir de ceux qui n'étaient pas rentrés et de soutenir leurs familles.

Il était très important pour les déportés de garder une mémoire collective de la déportation et de démontrer la grande solidarité des survivants.

Les déportés sont d'ailleurs très nombreux à adhérer à ces associations. On peut citer le creusois Georges Parouty (page 21), membre des instances dirigeantes de l'Amicale de Mauthausen.

C'est également ces associations qui firent les premières statistiques (même bien incomplètes) sur les camps, en recensant les déportés camp par camp, mais aussi dans la mesure du possible les différents kommandos, recherches très difficiles, beaucoup de déportés n'ayant jamais connu leur lieu de travail surtout à la fin de la guerre.

Ces associations aideront aussi à la conservation des lieux de mémoire essentiellement en Allemagne.

Voici une stèle érigée à Tharandt, en Allemagne, à la mémoire de 5 déportés morts pendant une marche de la mort\* partie de Buchwald et inhumés à cet endroit.



Pierre Sauzet, élève Garde\* à Guéret, a été tué là le 20 avril 1945 à 19 ans.

Voici le témoignage de PAUL BONTE, lui aussi élève garde à Guéret et déporté à Buchwald avec Pierre Sauzet : « *Escortée par les SS et les kapos, notre colonne de squelettes vivants s'amincissait au fil des kilomètres. Les étapes étaient longues, harassantes, meurtrières. Celui qui tombait, ayant atteint le fond de la misère et de la souffrance, était impitoyablement abattu d'une balle dans la tête. C'est ainsi, qu'a été assassiné, parmi tant d'autres, Pierre Sauzet de l'Ecole de la Garde... »*

## L'Amicale de Mauthausen

L'Amicale des déportés et familles de Mauthausen est créée le 1<sup>er</sup> octobre 1945 par les rescapés français qui vont rapidement accueillir les républicains espagnols très nombreux à Mauthausen.

Au début, l'Amicale a plusieurs objectifs : droits des rescapés, aide aux veuves et aux orphelins et en cela elle est fidèle au fameux serment de Mauthausen.



À l'automne 1949, l'Amicale dévoile le premier monument national, érigé dans la zone des anciennes baraques de l'administration SS du camp de Mauthausen.

Il y est écrit en lettres dorées « Aux Français morts pour la liberté »

L'Amicale entreprend aussi des actions de mémoire : depuis 1945 (sauf en 2020 pour cause de covid), elle organise au moins deux voyages-pèlerinages par an en Autriche :

- en mai avec d'anciens déportés et des familles à Mauthausen même et dans ses kommandos principaux (Gusen, Melk, Ebensee et Steyr)
- en octobre sur tous les autres sites (autrefois «pèlerinage des veuves »), avec souvent de nombreux scolaires.

De même, en Autriche l'Amicale entretient des relations suivies avec les autorités locales et régionales permettant ainsi de contribuer à la sauvegarde des lieux de mémoire.

En 2020, l'Amicale comptait environ 1000 adhérents dont seulement 25 anciens déportés et plus aucun déporté espagnol. Mais l'Amicale est très attachée à son objectif de passer le relais aux générations futures en les accueillant en son sein et en développant des actions nouvelles avec des acteurs et des partenaires diversifiés.

## Les Bulletins

Toutes les Amicales ont édité un bulletin : «Voix et visages» pour Ravensbrück, «N'oublions jamais» pour Dachau, «Le serment» pour Buchenwald etc...

L'Amicale de Mauthausen s'est dotée rapidement d'un bulletin intérieur d'informations et de liaison : «Hier Cauchemar, aujourd'hui Espoir».



Dans le premier numéro, on trouve: la présentation de l'Amicale, un extrait des statuts, la composition du Conseil d'Administration et le Bureau, mais aussi la prise en charge de la convalescence, des conseils juridiques et une première étude sur les kommandos de Mauthausen.

Par la suite, paraîtront des avis de recherches par les familles de déportés disparus ou pas encore rentrés. On y trouve aussi les premières recherches de gardiens et de gradés SS ayant sévi au camp ou dans les kommandos ; il s'agit de demandes de témoignages d'anciens déportés pouvant amener ces criminels devant la justice, c'est donc très important.

D'autre part des informations sont fournies comme celle de l'arrestation puis du décès de Franz Ziereis, l'ancien commandant du camp. Enfin, une place importante est accordée chaque année au récit des pèlerinages à Mauthausen.

Le bulletin, rebaptisé simplement «Mauthausen», continue. En octobre 2025, est paru le 382<sup>ème</sup> numéro.

## Entretenir la mémoire

La Creuse, à partir de juin 1944, a connu de nombreux affrontements entre résistants et nazis. Ces escarmouches se sont en général terminées par la mort de certains combattants et la déportation d'autres.

Entre 1945 et 1947, de très nombreux lieux témoignent de cette histoire et maintiennent le souvenir : plaques commémoratives, simples stèles de granit au bord des routes ou monuments plus importants érigés grâce à des souscriptions.

En 2025, en Creuse, les survivants de l'univers concentrationnaire ont tous disparu, mais, grâce à leurs témoignages, beaucoup d'endroits entretiennent encore la mémoire. En voilà trois exemples :

### Bois du Thouraud

À partir du début de l'été 1943, seize jeunes, refusant de partir au STO s'installent dans le bois du Thouraud, près de Maisonnisses.

Le 7 septembre 1943, à l'aube, une centaine de membres de la Gestapo\* et de soldats de la Wehrmacht investissent les lieux.



7 jeunes sont tués

3 jeunes sont en «permission» et échappent au massacre

6 jeunes, Marcel Dubreuil, Marcel Guisard, Robert Van Den Eden, Henri Pollet, Emile Aureix et Roger Riche, sont faits prisonniers et arrivent le 30 avril 1944 à Auschwitz.

Seuls Marcel Guisard, Marcel Dubreuil et Roger Riche reviendront des camps de la mort.

Grâce à une souscription publique, un monument imaginé par l'architecte Alexandre Guillon est réalisé en 1947 par M. Rafaéli.

Il est érigé à l'intérieur du bois, à l'endroit même où se tenait le camp des maquisards.

En 2007, le Conseil Général de la Creuse achète les terrains entourant le monument et ainsi le souvenir des ces événements peut se perpétuer.

### Pierrefite

L'Ecole de la Garde\*, créée par Vichy en octobre 1943, s'est installée à la caserne des Augustines à Guéret (actuelle cité administrative). Elle a pour mission la formation de «gardes» devant assurer le maintien de l'ordre mais sans objectif militaire.



Le 7 juin, les élèves-gardes se joignent aux forces du maquis qui attaquent les Allemands occupant Guéret. Guéret fut libéré... pas pour longtemps. Les Allemands contre-attaquent en force et l'Ecole de la Garde doit se replier dans le maquis à partir du 8 juin.

Le 4<sup>ème</sup> escadron, s'installe le 9 juin sur la colline qui domine le village de Pierrefitte (près de Janaillat).

Le dimanche 11 juin, vers 15 h, une forte colonne de la division SS Das Reich est signalée.



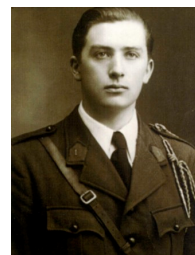
Les Allemands déclenchent un feu nourri. La garde riposte puis l'ordre de décrocher est donné. Les gardes se replient, certains réussissent à fuir.

Mais 26 personnes seront déportées, 9 ne reviendront pas.

Sur la plaque de la stèle il est écrit :  
«Les anciens de l'Ecole de la Garde de Guéret à leurs camarades morts pour la France ou déportés.  
Bois de Janaillat.  
Juin 1944.»

### Croix de la Mine

Le 11 juin 1944, un groupe de F.F.I\* du Cher se réfugie, en Creuse, au château de Mérignat. Ils ont, le 6 juin au soir libéré la ville de Saint-Amand-Montrond, mais les forces allemandes reprennent cette ville dans la soirée du 7 juin. Les résistants, dirigés par Daniel Blanchard, «Capitaine Surcouf», évacuent la ville vers la Creuse.



Daniel Blanchard  
dit Surcouf

En juillet 1944, la Brigade Jesser\* ratisse systématiquement la région. Surcouf décide de quitter les lieux et de repartir vers le Cher.

Le 19 juillet, les Allemands tombent par hasard sur la compagnie Surcouf qui s'est arrêtée, pour une nuit, au lieu dit la Croix de la Mine.

Les Allemands attaquent brusquement, Surcouf fait mettre en batterie ses deux mitrailleuses et ses trois fusils mitrailleurs. Les obus explosent çà et là, un combat inégal s'engage. Sous les tirs de mitrailleuses et les obus de mortiers, la position des maquisards est vite indéfendable, ils se rendent.

La compagnie Surcouf compte 8 morts et 61 prisonniers.

Ces prisonniers sont enfermés dans la tour Zizim\* à Bourganeuf avant leur départ vers l'univers concentrationnaire nazi.



13 mourront en déportation.

Dans le bois, une croix, surmontée d'un casque, indique le lieu précis de l'affrontement.



# Juger

## Nuremberg, 1945 : «génocide» et «crime contre l'humanité», nouveaux concepts juridiques

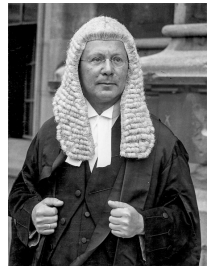
Le 20 novembre 1945 s'ouvrit à Nuremberg le procès des principaux dirigeants de l'Allemagne nazie. Pour la première fois dans l'histoire les plus hauts représentants d'un État se trouvaient sur le banc des accusés. L'acte d'accusation contenait deux notions inédites dans l'histoire du droit : les accusations de «génocide» et de «crimes contre l'humanité».

Deux juristes sont à l'origine de ces nouvelles notions de droit : le Polonais naturalisé américain Raphael LEMKIN (1900 – 1959), inventeur du mot et du concept de «génocide» et, pour les «crimes contre l'humanité», Hersch LAUTERPACHT (1897 – 1960) né à Zolkiev en Autriche-Hongrie (aujourd'hui Jovka en Ukraine), naturalisé britannique.

Tout deux ont en commun leur naissance dans une famille juive et leurs études de droit à l'université de Lemberg/Lwów (aujourd'hui Lviv en Ukraine). Plusieurs membres de leurs familles ont été assassinés sous l'occupation nazie. A l'origine des concepts juridiques qu'ils ont forgés il y a, particulièrement dans la partie de l'Europe dans laquelle ils ont passé leurs jeunes années, leur expérience vécue des tensions entre nationalités, des conflits entre États et de l'antisémitisme (en novembre 1918, un pogrom\* fit plus d'une centaine de morts à Lemberg).

### Hersch LAUTERPACHT et la notion de «crime contre l'humanité»

LAUTERPACHT s'intéresse à la protection des minorités. Exposé à la réalité des discriminations politiques et religieuses, ainsi qu'à l'antisémitisme, il défend l'idée de la «nécessité vitale» des droits individuels. Dans sa thèse de droit (1927) il croit à la possibilité de limiter le pouvoir de l'État, notamment par le développement du droit international dont les limites, à l'époque, permettent aux États d'opérer des discriminations ou d'adopter des mesures telles que les lois de Nuremberg (1935).



A partir de 1938, il occupe la chaire de droit international à l'université de Cambridge.

Voulant mettre fin à «l'omnipotence de l'État», il rédige un projet de «Charte internationale des droits de l'homme» (An International Bill of the Rights of Man) publiée en 1944 à New-York. Ce projet sera, en partie, à l'origine de la Charte des Droits de l'Homme en 1948.

En 1945, Robert JACKSON, procureur en chef au procès de Nuremberg, demande à LAUTERPACHT de l'aider à rédiger le texte de la Charte portant création du premier tribunal international. LAUTERPACHT suggère d'y introduire la notion de «crime contre l'humanité».

### Raphaël LEMKIN et la notion de « génocide »



Les massacres commis pendant la Première Guerre mondiale – et particulièrement ceux dont furent victimes les Arméniens de l'empire ottoman – sont à l'origine de la réflexion de LEMKIN sur la destruction des groupes humains.

Il cherche à définir de nouvelles règles internationales destinées à protéger les groupes : prévenir la «barbarie» (c'est-à-dire la destruction des groupes humains) ainsi que le «vandalisme» (c'est-à-dire les atteintes à leur héritage culturel).

A partir de 1940, réfugié en Suède puis aux Etats-Unis, il recueille, pour les étudier, les documents officiels produits par le régime nazi et en identifie l'objectif principal : la destruction totale de toutes les nations tombées sous son contrôle.

Fruit de cette recherche, il publie en 1944 « La domination de l'Axe dans l'Europe occupée » (Axis Rule in occupied Europe) dont un chapitre est intitulé «Génocide». Renonçant aux notions de «barbarie» et de «vandalisme», LEMKIN forge ce terme nouveau, en amalgamant le mot grec «genos» (peuple, tribu, race) et le suffixe latin «cide» (tuer). Le génocide concerne les actes «dirigés contre des individus, non pas en tant qu'individus, mais comme membres d'un groupe».

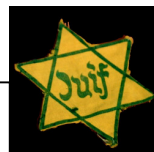
En ce qui concerne les Juifs, il en distingue les étapes dans les territoires sous occupation nazie :

1/ identification obligatoire (et port d'un brassard avec étoile de David),



2/ interdiction de certaines activités,

Modèle utilisé  
en France



3/ confiscation des propriétés,

4/ interdiction de se déplacer librement,

5/ confinement dans un ghetto,

Reste du mur du  
ghetto de Varsovie



6/ transport en masse vers une zone d'extermination.

### **Octobre 1945, acte d'accusation du procès de Nuremberg**

Robert Jackson est procureur en chef au procès de Nuremberg. Il connaît Hersch Lauterpacht et a lu le livre de Raphaël Lemkin.

Cela explique sans doute que le quatrième chef d'accusation au procès de Nuremberg soit «crimes contre l'humanité». L'article 6(c) de la Charte fondatrice du Tribunal les définissant ainsi : «L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain commis contre toutes les populations civiles, avant ou pendant la guerre ; ou bien les persécutions pour des motifs politiques, raciaux ou religieux, lorsque ces actes ou persécutions, qu'ils aient constitué ou non une violation du droit interne du pays où ils ont été perpétrés, ont été commis à la suite de tout crime rentrant dans la compétence du Tribunal, ou en liaison avec ce crime».

Le génocide n'est pas l'un des chefs d'accusation mais figure dans la rubrique numéro 3 relative aux crimes de guerre. Il est défini comme :

«L'extermination préméditée et systématique de groupes raciaux et nationaux parmi la population civile de certains territoires occupés, afin de détruire les races ou classes déterminées de populations et de groupes nationaux, raciaux ou religieux, particulièrement les Juifs, les Polonais, les Tsiganes et d'autres».

Source : Philippe SANDS : Retour à Lemberg.(Albin Michel, 2017)



## Biographies des personnes ayant témoigné

Isidore Canova, né le 18 décembre 1922 à Faymoreau (Vendée) et mort en Creuse le 28 septembre 2021.

Sa famille s'installe à Chambon-sur-Voueize. En 1942 il est envoyé au Chantier de Jeunesse\* de Montmarault (Allier). De là, en 1943, les GMR\* l'envoient de force au STO\* à Marienbad. Revenu en permission à Chambon il ne veut pas repartir et entre dans la Résistance. Il a une nouvelle carte d'identité (fausse bien sûr) et un certificat de travail. Il s'appelle maintenant Victor COGNET. Il transporte, en vélo, dans toute la Creuse, différents «papiers» pour la Résistance. En mai 1944, il est arrêté. Après plusieurs interrogatoires «musclés», fin juin, il part vers Dachau et devient le matricule 72440.

Revenu en France il retourne s'installer à Chambon-sur-Voueize et travaille comme chauffeur dans une entreprise de Montluçon.

Pendant plus de 20 ans, il va dans les écoles, avec d'autres déportés, pour parler aux enfants. Une fresque avec son portrait est peinte sur la façade de l'École Maternelle Prévert à Guéret. En 2017, il témoigne dans le petit livre « Mémoires de 3 déportés creusois ». Il est nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 24 avril 2016.

Source : Mémoires de 3 Déportés creusois.



Simon Lauvergnat, né le 28 novembre 1922 à Budelière et mort le 5 septembre 2014.

Bien qu'aide familial agricole, il reçoit un ordre de départ pour le STO le 13 juillet 1943. Ne voulant pas partir, il se «planque». Mais au bout d'un mois, il revient régulièrement à la ferme. Il est contacté en octobre par son ancien instituteur pour un réseau de Résistance qui cherche un terrain de parachutage dans la région. Le terrain trouvé ayant été homologué par le responsable du réseau, un parachutage est annoncé pour bientôt.

Mais, le 1<sup>er</sup> février 1944, c'est la Gestapo\* qui arrive et l'arrête avec son père et son frère Fernand.

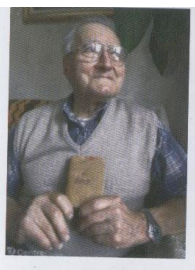
Après un interrogatoire musclé pour demander où est le terrain pour les avions anglais, tous les trois sont conduits dans les cellules de la caserne de Montluçon...puis départ à Moulins, Compiègne et enfin Simon arrive à Mauthausen en avril et devient le matricule 62658.

Travaillant en Kommando il connaît plusieurs affectations, Melk, la carrière de Mauthausen puis en août 1944 le tunnel de Loibl pass entre l'Autriche et la Slovaquie.

Libéré par les partisans titistes, il est évacué vers Marseille en passant par l'Autriche et l'Italie.

Il va dans les écoles avec d'autres déportés pour répondre aux questions, différenciant toujours les Allemands et les «*fanatiques qui suivaient les idées extrémistes d'Hitler*». Son témoignage, très précis, se trouve dans le petit livre «Mémoires de 3 déportés creusois». Il est nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 13 octobre 2012.

Source : Mémoires de 3 Déportés creusois.



Carrière de Mauthausen





**Albert Marchand**, né le 22 avril 1928 à Guéret et mort le 22 octobre 2019.

Ses parents tiennent une petite épicerie à Guéret. Très jeune (16 ans), il rejoint la Résistance et est incorporé dans la 2<sup>ème</sup> Compagnie CFL\* du Commandant Trancart.

Cette compagnie est engagée dans la protection du terrain d'atterrissage, Pension, à Nadapeyrat.



Monument de Peumiot, érigé près de l'endroit où Albert Marchand a été fait prisonnier.

Le 17 juillet 1944, la Brigade Jesser\*, chargée d'anéantir les maquis creusois, attaque le terrain d'atterrissage de Nadapeyrat.

A Peumiot (près du Compeix) un combat l'oppose aux maquisards. Albert Marchand est fait prisonnier.

Il est emmené le jour même à Aubusson et «passé à la question». Le 22 juillet, il est transféré à Clermont-Ferrand et

remis entre les mains de la Gestapo\*. Le surlendemain c'est le départ pour l'Allemagne.

Il arrive début août dans un camp de travail où il fabrique des balles de fusil. Là, le sabotage s'organise... mais sa découverte envoie tous les travailleurs à Buchenwald. Le 17 septembre 1944, Albert devient le matricule 81703.

Pendant très longtemps il va dans les écoles pour raconter son expérience, il milite à l'ADIF\*, il participe au Rallye de la Résistance Creusoise\*, au Comité du Concours de la Résistance et de la Déportation, il témoigne dans le petit livre «Mémoires de 3 déportés creusois». Il est nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur le 29 mars 2002.

Source : Mémoires de 3 Déportés creusois.

**Georges Parouty**, né en 1906 à Guéret et mort à Fresselines en 1982.

Dans les années trente il s'installe à Clichy-sous-Bois et s'y marie en 1934. Il est alors artisan bijoutier.

En 1938 il est secrétaire de la cellule communiste de Clichy-sous-Bois, aussi en novembre 1940 il est astreint à résidence forcée. Il crée un groupe FTPF à Clichy, Le Raincy et Montfermeil. Ce groupe héberge des illégaux, transporte des armes et des cartes d'alimentation.

Georges est arrêté le 20 août 1942 au sanatorium de Villevaudé (Seine et Marne) où il était en traitement. Interné par les Allemands au fort de Romainville, il est déporté à Mauthausen le 30 mars 1943 et devient le matricule 25646. Il est l'un des rares survivants du terrible kommando de Gusen. Il s'est beaucoup investi à son retour dans l'Amicale de Mauthausen faisant même partie pendant plusieurs années de son Conseil d'administration. Ainsi, il fait un discours remarqué à Mauthausen lors du 35e anniversaire de la libération du camp en 1980.



Mauthausen : Retour de Georges Parouty

Georges prend part aux élections municipales à Clichy en octobre 1947, à la tête d'une liste communiste. Il sera maire de 1947 à 1955.

Il démissionne en juillet 1955 pour raisons de santé et s'établit à Fresselines. Là, il est conseiller municipal et devient un actif militant de la Fédération Nationale des Déportés et Internés résistants patriotes en Creuse.

Un hommage lui est rendu dans le bulletin «Mauthausen» pour ses obsèques à Fresselines le 28 janvier 1982.

Une crèche et une rue de Clichy-sous-Bois portent son nom.

Source : AHMO 93 ; campmauthausen.org

**André Reix**, né le 30 juin 1924 à Bourganeuf et mort le 6 mai 2018.

En 1940, il travaille dans le garage de son père.

En juin 1942, il a un premier contact avec la Résistance. En 1943 son engagement prend de l'ampleur : liaisons en vélo, réparations des véhicules du maquis...

En février 1944, il passe le conseil de révision qui le déclare «apte aux Chantiers de Jeunesse\*»... il ne couche plus chez lui.

Le 6 juin 1944, il est affecté comme chauffeur du délégué du Mouvement de Libération National.

Le 15 juillet 1944, il reçoit l'ordre de se replier, avec la traction-avant Citroën, au château du Mas Baronnet, à 8 km de Bourganeuf. La Brigade Jesser\* investit les lieux et capture tous les présents. André Reix est interrogé à l'Hôtel du Commerce de Bourganeuf où siège l'Etat-major allemand puis il se retrouve avec ses camarades dans une cellule de la Tour Zizim\*.



Après un passage par Clermont-Ferrand, il part vers Buchenwald où il devient le matricule 81682.

Il a transmis son expérience auprès des jeunes dans les écoles en commençant toujours par la devise des Déportés «Nous venons pour éveiller votre vigilance afin de ne pas succomber au fanatisme et souhaiter que vous n'ayez jamais à revivre ça».

Source : Petit livret « 81682, André Reix » écrit par lui-même

**Boris Tazlitsky**, né en septembre 1911 à Paris et mort dans la même ville en 2005.

Peintre confirmé, ancien élève des Beaux-Arts, il est adhérent au Parti Communiste. En 1935 il est inquiété à cause d'une peinture célébrant une manifestation populaire, intitulée «Le défilé du Père Lachaise».

Mobilisé en 1939, Boris est fait prisonnier mais parvient à s'évader.

Il rejoint Jean Lurçat, replié à Aubusson, qui lui fournit un certificat de travail et un certificat de logement. Tous deux collaborent à la renaissance de la tapisserie en Creuse, tout en ayant une action clandestine (fabrication de papiers de propagande anti-Pétain).

Il participe au «Travailleur de la Creuse», journal clandestin dont le premier numéro paraît en janvier 1941. C'est un de ses dessins, sous forme de stencil, qui est la cause de son arrestation le 13 novembre 1941.



Condamné, il connaîtra différentes formes d'enfermement : prison de Riom, camp de Saint-Sulpice-la-Pointe près de Toulouse, déportation à Buchenwald où il arrive le 6 août 1944 et devient le matricule 69022.

De chacun de ces lieux il ramènera de nombreux dessins, c'est sa manière de témoigner.

Source : Wikipédia

**Henri Wolf**, né le 25 décembre 1925 à Strykov (Pologne) et mort le 18 mars 2005 en France.

La famille Wolf est d'origine polonaise. Elle fuit les pogroms\* vers la Belgique. Monsieur Wolf travaille dans les aciéries belges.

En 1939, à la déclaration de la guerre, les Wolf se retrouvent sur les routes de l'exode vers le Sud. Fin décembre, leur voiture tombe en panne dans un petit village de Creuse (Combes par Saint Hilaire le Château) en «zone libre\*».

Henri Wolf rappelait souvent son attachement à la Creuse qui l'avait accueilli avec ses parents : *«quand la vieille voiture familiale a rendu l'âme aux Combes, près de Saint-Hilaire le-Château. ... nous sommes restés aux Combes. Les habitants nous ont cédé une maison, un lopin de terre, du bois pour nous chauffer. Je ne sais comment exprimer ma profonde reconnaissance aux villageois qui nous ont accueillis, donné un toit, offert leur amitié ; ils nous ont soutenus et respectés. Le village fut pour nous un havre de paix et de chaleur humaine....»*

Henri et sa mère restent deux ans dans ce village, alors que son père est incorporé de force dans un GTE\* (Il extrayait de la tourbe sur le Plateau de Millevaches).

Mais en 1942, les nazis demandent au gouvernement de Vichy de leur livrer des juifs. Les administrations préfectorales établissent des listes. Le 26 août, 91 juifs, la plupart allemands ou polonais, sont arrêtés en Creuse sur les 105 listés par la Préfecture et conduits, par la gendarmerie française, au centre de regroupement provisoire de Boussac.

Le 29 août, 52 personnes sont transférées au camp de Nexon (Haute-Vienne), puis à Drancy, et enfin Auschwitz. C'est le convoi 26, la famille Wolf en fait partie.

A l'arrivée, Henri Wolf fait partie d'un groupe de jeunes gens sélectionnés pour travailler à refaire des routes. Il y reste jusqu'en juillet 1943. Ensuite, il se retrouve à Gross-Rosen pour quelques mois, puis à Fürchtengrube, jusqu'au 18 janvier 1945.



L'évacuation du camp est décidée par les SS, Henri se retrouve à faire «la marche de la mort\*» vers Dachau. Mais la colonne des déportés est stoppée à Flossenbürg. Les survivants restent une dizaine de jours dans des wagons sans toit, avant d'arriver à Dachau.

Le 28 avril 1945, Dachau est libéré par les Américains.

Henri, atteint par le typhus, est très faible. Quelques temps plus tard il est évacué en France.

Source : Bulletins de l'ARSVHRC\*

## Glossaire ...

**ADIF** : **A**ssociation des **D**éportés, **I**nternés et **F**amilles de disparus.

En Creuse l'association est créée en 1955, Albert Marchand en est le trésorier jusqu'à sa mort.

L'ADIF a pour but de :

- perpétuer le souvenir de la lutte clandestine, de l'horreur des traitements subis dans les prisons et les camps des régimes de vichy et nazi.
- resserrer les liens de solidarité entre déportés, internés et familles afin de réunir la grande famille des victimes de la gestapo et de ses filiales
- assurer à tous ses membres l'aide morale et matérielle que leur situation peut requérir

**ARSVHRC** : **A**ssociation pour la **R**echerche et la **S**auvegarde de la **V**érité **H**istorique sur la **R**ésistance **C**reusoise

Cette association est créée en 1984 avec comme objectif de rassembler une documentation sur la Résistance en Creuse et d'en écrire l'histoire.. Les documents rassemblés par l'association ont été déposés aux Archives départementales de la Creuse et sont à la disposition des chercheurs.

**Brigade Jesser** : La **Brigade Jesser**, du nom de son commandant, le général Kurt von Jesser, est un groupe mobile, composé d'éléments disparates de la Wehrmacht, de SS et de divers services de police, spécialement destiné à réprimer et anéantir les groupes de maquisards en Auvergne et en Limousin.



Kurt von Jesser



A la mi-juillet 1944, des éléments de la Brigade Jesser entrent en Creuse pour organiser la répression contre les forces de la Résistance.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du régiment 1000 installe son PC opérationnel à Bourgneuf et transforme la tour Zizim en prison. Ses compagnies rayonnent à partir de la ville et la répression est féroce.

**CFL** : **C**orps **F**rancs de **L**ibération

Les Corps Francs de Libération sont créés fin mars 1944 par le Mouvement de Libération Nationale, afin de regrouper, dans une même structure et sous un commandement unique, les différentes formations militaires de France métropolitaine, pour répondre au besoin d'immédiateté et d'efficacité des combats.



**Chantiers de Jeunesse** : Les Chantiers de la Jeunesse française, plus couramment appelés Chantiers de Jeunesse, naissent officiellement le 31 juillet 1940 et deviennent une institution d'Etat par la loi du 18 janvier 1941.



Chaque citoyen français âgé de 20 ans résidant en zone non occupée a l'obligation d'effectuer un stage de 8 mois dans les Chantiers.

Lieu de formation et d'encadrement de la jeunesse française, cette organisation est en fait une institution paramilitaire française fortement imprégnée des valeurs de la Révolution nationale prônées par le gouvernement Pétain.

**Ecole de la Garde** : Après de longues tractations avec les autorités d'occupation une école est créée par une décision du Ministère de l'Intérieur de Vichy fin octobre 1943, c'est la seule école militaire sous autorité française.

Elle ouvre ses portes en novembre 1943, à la caserne des Augustines, à Guéret, avec pour mission la formation des jeunes et le maintien de l'ordre, sans objectif militaire. Ses effectifs totaux sont, à la veille du 6 juin 1944, de près d'un millier d'hommes dont plus de 500 élèves, ce qui en fait une force militaire d'importance en Creuse.

L'état d'esprit global est nettement anti-allemand, mais les officiers sont encore divisés début juin 1944. En particulier, le commandant de l'École, le colonel Favier, se dit lié par le serment de fidélité fait au maréchal Pétain.



*Caserne des Augustines, actuelle  
Cité Administrative*

**Gestapo** : La Gestapo est la police politique de l'État nazi. Le mot est une abréviation de son nom allemand officiel, « **Ge**heime **Staats**polizei », dont la traduction littérale est « police secrète d'État ».

Chargée de lutter contre les opposants internes ou externes, réels ou supposés, puis contre les adversaires du régime nazi ou les résistants dans les pays occupés, elle fut, par ses exactions, synonyme de terreur et d'arbitraire. Elle joua un rôle essentiel dans l'extermination des Juifs d'Europe.

Active jusqu'aux derniers jours du régime nazi, elle fut condamnée en tant qu'organisation criminelle lors du procès de Nuremberg.

### **GMR : Groupe Mobile de Réserve**

Ce sont des unités de police, organisées de façon paramilitaire créées par le gouvernement de Vichy. Leur développement fut l'affaire privilégiée de René Bousquet, secrétaire général à la police.

Cette force civile de police mobile, prévue à l'origine pour maintenir l'ordre en milieu urbain, est engagée, à partir de l'automne 1943, aux côtés des forces de répression allemandes, dans les opérations contre la Résistance où elle se montra souvent très zélée.

### **GTE : Groupement des Travailleurs Etrangers**

Les GTE sont créés en France par une loi du régime de Vichy, le 27 septembre 1940. Cette loi vise à exclure les étrangers des emplois disponibles sur le marché du travail français et crée des camps d'internement où les étrangers sont obligés de travailler. Elle concerne tous les étrangers masculins entre 18 et 55 ans.

En juin 1942, tous les Juifs étrangers de zone libre doivent à leur tour être internés en GTE s'ils ne travaillent pas.

Plusieurs GTE existent en Creuse. Entre 1939 et 1942, sur la commune de Saint-Sulpice-le-Guérotois, juste à côté de l'étang de Courtille (qui n'existait pas à cette époque), a été créé un camp de rétention pour interner les républicains espagnols fuyant la dictature dans leur pays. A partir de 1943 ce camp est transformé en GTE.



Un des baraquements  
du Camp de Clocher

Les GTE sont moins stricts que les camps de concentration français de cette époque. Les travailleurs peuvent quitter le camp sur un rayon de huit kilomètres.

Après la Libération, les GTE sont maintenus et l'administration française prend du temps pour régulariser les étrangers concernés. Le Général de Gaulle finit par annuler toute la législation de Vichy relative aux GTE par ordonnance le 2 novembre 1945.

**FFI : Les Forces Françaises de l'Intérieur** sont le résultat de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1944, des principaux groupements militaires de la Résistance intérieure française qui s'étaient constitués dans la France occupée : l'Armée secrète, l'Organisation de résistance de l'armée (ORA, giraudiste), les Francs-tireurs et partisans.

Les FFI jouèrent un rôle non négligeable dans la préparation du débarquement allié de juin 1944 en Normandie et dans la libération de la France. Le commandant des forces alliées en Europe, le général Eisenhower, estima l'aide apportée par les FFI à l'équivalent de quinze divisions régulières.

À l'issue de la libération de la France, 114 000 FFI au total (30 %) s'intégrèrent dans l'armée française régulière, en particulier au sein de la 1<sup>ère</sup> armée du général de Lattre de Tassigny,



**Hôtel Lutetia** : Le général de Gaulle, en avril 1945, décide de réquisitionner l'hôtel Lutetia à Paris pour le transformer en centre d'accueil pour des rescapés des camps de concentration nazis. Et en effet, dès le 26 avril 1945, les 7 étages et les 350 chambres accueillent des déportés qui arrivent à toute heure du jour et de la nuit.

Des volontaires sont engagés : médecins, assistantes sociales, cuisinières, scouts et militaires, 24h/24 et cela, pendant cinq mois.

Diverses organisations (Croix-Rouge, Armée du Salut, Mouvements de Résistants...) accueillent et orientent les arrivants. Les formalités rendent souvent l'attente longue.

Tous doivent répondre à un interrogatoire, aller à la visite médicale, passer à l'épouillage.

Pour les plus mal en point l'hospitalisation est immédiate.

Pour les valides ou ceux qui ont un endroit où aller, ils peuvent partir après un repas et avec un papier permettant de prendre gratuitement le métro ou le bus. Les autres séjournent à l'hôtel, plus ou moins brièvement.



Les déportés, souvent encore habillés de leur tenue rayée, ont droit à un vêtement ainsi qu'une carte de rapatrié.

En fait, dans la première période, on compte jusqu'à 2 000 entrées par jour, aussi les 350 chambres du Lutetia ne suffisent pas et quatre hôtels du voisinage doivent aussi être réquisitionnés.

Dans le long couloir menant de l'entrée au restaurant, des panneaux sont recouverts de longues listes de noms, de photos de disparus que quelqu'un recherche.

Tous ceux qui espèrent retrouver des survivants viennent au Lutetia pour consulter les listes affichées.

Au fil des mois, les arrivées se font plus rares. À l'automne 1945, le Lutetia, réquisition levée, est rendu à ses propriétaires.





**Marches de la Mort** : En avril 1944 les Soviétiques libèrent le centre de mise à mort de Majdanek, c'est une épouvantable découverte qui conserve toutes les traces de la criminalité nazie. Heinrich Himmler ordonne alors aux commandants de camps de concentration (Buchenwald, Dachau, Mauthausen....) d'évacuer les déportés : aucun ne doit tomber vivants aux mains de l'ennemi, afin de ne pas fournir de preuves supplémentaires des assassinats de masse. La décision d'évacuation est prise localement et s'effectue par différents moyens : camions, trains mais aussi à pied. Ces «marches de la mort» sont très meurtrières. Un tiers des déportés concernés périssent, exécutés, épuisés ou affamés.

**Témoignage de Paul BONTE**, élève de l'Ecole de la Garde de Guéret, arrêté à Pierrefite, près de Janailat le 11 juin 1944 et déporté à Buchenwald puis au kommando de Neu-Stassfurt :

*Vendredi 20 avril : 20km, 5 morts*

*Samedi 21 avril : 24 km, 5 morts*

*La colonne arrive sur les contreforts de l'Erzgebirge : la plupart des déportés abandonnent leurs galoches à semelle de bois.*

*Dimanche 22 avril : 18 km*

*La neige fait son apparition ! Les pieds nus souffrent !*

*Du jeudi 26 avril au lundi 7 mai :*

*Les survivants restent dans cette ferme 10 jours. Ceux, qui à bout de forces, ne peuvent repartir, sont enterrés vivants devant l'entrée de la grange. 24 victimes dont 20 français, reposent dans le « cimetière des Lépreux ».*



**Pogrom** : Ce mot désigne un mouvement populaire antisémite encouragé ou toléré par les autorités et accompagné de pillages et de massacres, mais aussi par extension un violent soulèvement contre une communauté juive.

**Rallye de la Résistance** : Charles Chareille, «Capitaine Sabot» dans les maquis du Nord-Est de la Creuse, devenu président de la Chambre des Métiers de la Creuse, prend l'initiative, dès les années 50, d'organiser différents circuits pour fleurir divers monuments ou stèles érigés à la mémoire des martyrs tombés pour la Libération de la Creuse. Ainsi naît le Rallye de la Résistance Creusoise, organisé le dimanche le plus proche du 7 juin, date de la 1<sup>ère</sup> libération de Guéret, et qui se poursuit encore actuellement (mais avec un seul circuit partant de Guéret et finissant au Monument de Combeauvert).



## STO : Service du Travail Obligatoire

Instauré par Laval (loi du 16 février 1943), il concerne les jeunes gens nés entre 1920 et 1922.



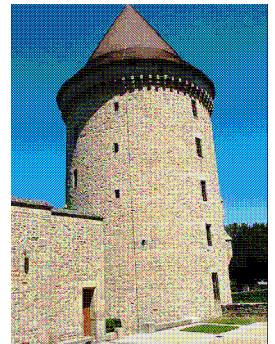
Photo de propagande nazie, départ, à la gare du Nord de Paris, vers l'Allemagne dans le cadre du STO.

Les jeunes sont réquisitionnés puis transférés vers l'Allemagne. Ce sont des centaines de milliers de travailleurs français qui, ainsi, participent, contre leur gré, à l'effort de guerre allemand car les revers militaires de la Wehrmacht vident les usines et les fermes.

Ils sont hébergés, accueillis dans des camps de travailleurs localisés sur le sol allemand. Ce sont les seuls travailleurs d'Europe à avoir été requis par une loi de leur propre État et non par une ordonnance allemande.

En fait le STO provoque le départ dans la clandestinité de près de 200 000 jeunes réfractaires. De plus le STO accentue la rupture de l'opinion avec le régime de Vichy et constitue un apport considérable de combattants pour la Résistance.

**Tour Zizim** : A Bourgneuf, dans l'enceinte de l'ancienne commanderie des hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem, entre 1484 et 1486, a été érigé une tour pour accueillir en résidence forcée le prince Zizim, fils de Méhémet, puissant Sultan ottoman. Tour massive de sept étages, aux murs épais de 2,80m, percés de meurtrières, un escalier en colimaçon conduit jusqu'au sommet coiffé d'une superbe charpente.



La vocation carcérale de la Tour Zizim s'est confirmée lors de la Seconde Guerre mondiale.

A partir du 14 juillet 1944 la brigade Jesser sévit en Creuse et particulièrement dans le secteur de Bourgneuf.

Les prisonniers faits pendant les sanglantes opérations de la Brigade Jesser, au moins 62 résistants, sont enfermés dans la tour Zizim où ils ont laissé de très nombreux et émouvants graffitis sur les murs avant d'être déportés.



Bourganeuf, dans la période 1940 - 1944, compte de nombreux juifs réfugiés, pour certains depuis le début de la guerre.

Le 21 juillet 1944, sur ordre de la Gestapo, vingt d'entre eux sont arrêtés (des familles, donc des enfants). Tous sont parqués dans la Tour Zizim avant d'effectuer un long périple dans une France qui se libère pour une arrivée à Auschwitz par le convoi 82. Pendant ce transport trois personnes réussiront à s'évader (dont un garçon de treize ans). Seulement deux jeunes femmes reviendront vivantes.

La ville de Bourgneuf a déposé une plaque en mémoire de ces familles.

**Volkssturm** : Traduisible par «Tempête du Peuple», c'est une milice populaire allemande levée en 1944 qui devait épauler la Wehrmacht (armée allemande) dans la défense du territoire.

Ces membres du Volkssturm sont munis de Panzerfaust. Le Panzerfaust est une famille de lance-grenades Allemagne antichar sans recul à un seul coup, produite en nazie à partir de 1942.



## Zone Libre, Zone Occupée :



La France a été coupée en plusieurs parties en juin 1940 :

La **Zone «libre»**, au sud de la ligne de démarcation, est sous l'autorité du gouvernement de Vichy dirigé par le maréchal Pétain, chef de l'État français.

La zone d'occupation italienne comprend une partie des Alpes maritimes et de la haute Provence.

L'Alsace-Moselle est annexée au Reich allemand.

Toute la côte atlantique ainsi qu'une partie du Nord sont des zones «interdites».

Le nord de la France et la Belgique sont placés sous l'administration militaire du Reichskommissariat de Bruxelles.

La **Zone «occupée»**, au nord de la ligne de démarcation, est administrée par un gouvernement militaire de L'Allemagne Nazie

Le 11 novembre 1942 (suite au débarquement allié en Afrique du Nord du 8 novembre), la zone libre est envahie par les Allemands et les Italiens (et devient la Zone Sud).

Source : sites de l'ADIF, de l'ARSVHRC ; Brochures du Rallye de la résistance creusoise ; Bulletins de l'ARSVHRC ; Wikipédia,